

# **Inspection scolaire et développement professionnel des enseignants du Secondaire Général et normal : cas de l'inspection principale provinciale Kinshasa-Est**

**KAPILE WA MUAMBA Richard**

*(Reçu le 16 Décembre 2020, validé le 16 Février 2021)*  
*(Received December 16<sup>th</sup> 2020, validated February 16<sup>th</sup> 2021)*

## ***I. Résumé***

Le système scolaire constitue une forme organisationnelle stable et autorégulée qui s'est rependue depuis des siècles avec un minimum d'adaptation à des contextes nationaux et régionaux très diversifiés. La structure fonctionnelle des sociétés modernes n'est plus multifonctionnelle comme dans les sociétés traditionnelles, tribales, l'éducation est ici plutôt unifonctionnelle.

En effet, dans les sociétés tribales, les fonctions et les pouvoirs étaient confondues : le chef était tour à tour et tous à la fois, chef, juge, gardien, etc. Par ailleurs, la société moderne pratique une forte division du travail. Le chef n'est pas à la fois l'ouvrier, il n'est pas à la fois juge, gardien, et prêtre. Chacun a sa tâche, ses fonctions propres : la division du travail est issue de la différenciation des fonctions et des tâches à réaliser. (Kabeya, 2004).

L'enseignement tant que sous système social n'échappe à cette structuration. Il est d'ailleurs considéré comme une grande industrie, une grande organisation au monde par le nombre des personnes qu'il mobilise. (le Than Khoi, cité par Kabeya, 2004).

Il en découle que la charge d'éducation, de la formation, de l'instruction de la jeunesse est remise à des personnes spécialisées, appelées maîtres pour l'enseignement primaire et maternel, professeurs pour l'enseignement secondaire et universitaire.

***Mots-clés : Inspection scolaire, développement professionnel, enseignant***

## **Abstract**

The school system constitutes a stable and self-regulating organizational form that has spread over the centuries with a minimum of adaptation to very diverse national and regional contexts. The functional structure of modern societies is no longer multifunctional as in traditional societies, tribal, education here is rather unifunctional.

In fact, in tribal societies, functions and powers were confused: the chief was in turn and all at the same time, chief, judge, guardian, and moreover modern society practices a strong division of labor. The leader is not at the same time the worker, he is not at the same time judge, guard, and priest. Each has its task, its own functions: the division of labor results from the differentiation of functions and tasks to be carried out. (Kabeya, 2004).

Education as a social system does not escape this structuring. It is moreover considered a large industry, a large organization in the world by the number of people it mobilizes. (Than Khoi, cited by Kabeya, 2004). It follows that the burden of education, training, and instruction of youth is handed over to specialized persons, called masters for primary and nursery education, teachers for secondary and university education.

***Keywords: School inspection, professional development, teacher***

## **II. Introduction**

Les enseignants, comme tous les autres professionnels ont besoin d'une motivation, d'un soutien pour réaliser correctement leur travail et s'épanouir. Dans presque tout le système éducatif, il existe un groupe des partenaires éducatifs chargés de cette tâche. C'est ainsi que l'Etat Congolais entant que premier partenaire éducatif choisi parmi les techniciens de l'éducation un personnel compétent, rompu en matière qui peut faire progresser l'enseignement national. Ces techniciens ne sont autres que des Inspecteurs de l'Enseignement.

Ce corps est placé conformément à la loi cadre de l'enseignement national sous l'autorité directe du ministère de l'enseignement secondaire et professionnel, conformément à l'arrêté Ministériel, N° MINESP CABMIN001/00468 /92 du 16/04/1992 tel que modifié à ce jour.

Ce corps des Inspecteurs Scolaire en République Démocratique du Congo, en sa qualité de service technique du ministère ayant cet enseignement en charge joue un rôle de l'œil et l'oreille de l'Etat à travers les établissements d'enseignement : il est comme un agent de liaison placé au centre du groupe des partenaires éducatifs.

L'Inspecteur est chargé de :

- Vérifier, contrôler, surveiller, et à encourager le travail exercé dans des établissements d'enseignement
- Renforcer toutes les activités éducatives dans le cadre étroit de règlement et circulaire.
- Subordonner l'enseignement à la hiérarchie.

En fait, leur fonction consiste à fournir une aide régulière aux enseignants et donner des conseils à ces derniers fait partir de la description de poste de celui-ci. L'Inspection est aussi chargée de l'inspection pédagogique et Administrative.

Circulaire N° DEPSP/SG/EE/80/02021/83 du 31 OCTOBRE 1983, au cours de séminaire de réflexion tenu au courant du mois d'octobre 1983, en examinant le niveau de notre enseignement à la lumière des résultats des examens d'Etat, le constat d'une manière générale était que notre enseignement travers une période critique de son histoire ; son niveau était bas.

Plusieurs facteurs étaient à la base de cette situation notamment celui d'ordre pédagogique.

En effet, l'encadrement et l'animation pédagogique des enseignants par les Inspecteurs surtout au secondaire général et normal se sont estompés au profit des tâches essentiellement administratives. L'inspecteur scolaire est avant tout un conseiller et un animateur pédagogique. Il a pour tâche essentielle l'encadrement pédagogique des enseignants par des conseils, organisation des séminaires d'encadrement et de formation, des séances d'animation pédagogique, le contrôle de l'application des programmes, la tenue des documents pédagogiques et scolaires, etc.....

Et enfin, l'inspection pédagogique, elle-même va de pair avec le contrôle sur l'organisation administrative de l'école. Toutes ses actions doivent tendre à l'amélioration générale de la qualité de l'enseignement compte-tenu des remarques et conseils formulés par celui-ci.

Malheureusement, depuis un certain temps, l'Inspecteur, surtout celui du secondaire absorbe presque la moitié de l'année par des activités administratives, il consacre deux ou trois mois de son temps rien qu'au contrôle des dossiers des élèves finalistes candidats aux examens d'Etat, un à deux mois à distribuer et faire remplir les fiches de participation aux examens d'Etat. En outre, le même corps consacre de temps à compter le nombre des locaux, des fenêtres, des portes ; des bancs, qu'à contrôler les connaissances des élèves, à animer et encadrer pédagogiquement les enseignants.

Cela revient à dire que l'Inspection est un service utile au développement professionnel des enseignants. Il ne faut pas voir dans celle-ci la subordination des uns aux autres, mais plutôt la convergence des efforts vers l'amélioration de l'état actuel de l'enseignement. Faire promouvoir et faire le progrès de l'enseignement apparait les fonctions essentielles du contrôle de l'enseignement. C'est ainsi, qu'il nous arrive à nous demander : Est-ce l'action Inspectrice contribue-t-elle au développement professionnel des enseignants et comment les inspecteurs y parviennent ?

Etant donné que l'inspecteur de par la nature de sa formation est un encadreur des enseignants par l'excellence en éducation, les inspecteurs itinérants de l'enseignement général et normal de Kinshasa-Est assureraient la formation professionnelle des enseignants de leur ressort en organisant des journées pédagogiques, des séminaires des sensibilisations, séminaire de formation, des séances d'animation pédagogique, des conférences pédagogiques et des exposés etc.

Les objectifs poursuivis dans cette étude sont les suivants :

- Décrire la mission de formation de l'inspecteur scolaire ;
- Examiner la façon donc les Inspecteurs font la formation pour le développement professionnel des enseignants à travers les fiches d'action de formation ;
- Proposer des voies et moyens pour remédier aux Insuffisances constatées ;

Dans cette étude, nous n'avons pas la prétention d'étudier tout ce que l'Inspection fait en général mais plutôt des actions de formation professionnelles des enseignants du secondaire général et normal. Cette recherche permet de veiller non seulement au renforcement des capacités professionnelles des Inspecteurs mais aussi à leur fonction, leur rôle et à leur action. Ceci en améliorant davantage leur efficacité et celle de notre système d'enseignement.

De ce fait, notre étude porte essentiellement sur l'Inspection scolaire et le développement professionnel des enseignants du secondaire général et normal, elle se limite aux inspecteurs du secondaire général et normal de l'Inspection Provinciale de Kinshasa-Est ; il s'agit bien des enseignants du secondaire général et normal de l'année scolaire 2018- 2019 .

Le choix de cette Institution Publique est dû au fait qu'elle nous offre la possibilité de recueillir toutes les informations nécessaires pour la réalisation de ce travail.

### **III. Démarche méthodologique**

#### **3.1. Population et échantillon**

L'essentiel pour une population d'étude est que l'ensemble d'objet ou d'individus retenus pour la recherche aient des caractéristiques communes. C'est à juste titre d'ailleurs que Chevre (1962) cité par De Landsheere (1970) l'appelle «univers de l'étude» et lui attribue la définition telle que «c'est une collectivité délimitée dans l'espace et dans le temps sur laquelle on portera l'observation si l'enquête est exhaustive ou à laquelle on étendra la signification des résultats si l'enquête est partielle».

Dans cette étude, l'ensemble des inspecteurs itinérants de Kinshasa-Est constitue notre univers d'étude. La caractéristique commune à cette population c'est être Inspecteur Itinérant de l'Inspection Principale Provinciale «Kinshasa-Est»

En ce qui concerne l'échantillon, De Landsheere (1971) dit que échantillonner, c'est choisir un nombre d'individus, des choses ou d'évènements dont l'observation permet de tirer des conclusions applicables à la population entière à l'intérieur de laquelle le choix a été fait.

Dans cette étude ,nous avons retenus 30 fiches d' une façon occasionnelle selon leur disponibilité à l'Inspection Principale Provinciale « Kinshasa-Est » au service chargé de la formation et aussi , si nous sommes limités à ce nombre des fiches Inspectorales d' action de formation ( F2 ), c'est parce qu'il y avait l' impossibilité d' en avoir ,souvent on les brule puisqu' elles créent l' encombrement dans des étagères de bureau .

Nous avons tirés un échantillon occasionnel pour la simple raison que nous étions en présence d'une procédure par les seuls critères d'accessibilité et des disponibilités des sujets à enquêter.

### 3.2. Méthode et techniques

Dans cette étude, nous avons recouru aux méthodes descriptives.

Ces méthodes, se sont appuyées sur des techniques documentaires et l'analyse de contenu. Après l'analyse des idées maîtresses des fiches inspectrices d'action de formation ( F 2 ) de l'inspection principale provinciale Kinshasa-Est de l'année scolaire 2004-2005 , nous avons procédé par regroupement des différentes fiches d'action de formation suivies par des enseignants du secondaire général et normal. Sur base des fréquences, nous avons calculé le pourcentage. Nous avons analysé 30 fiches d'action de formation qui constitue un échantillon.

## IV. Résultats

### 4.1. Présentation et analyse

L'analyse se fait suivant les différents éléments de la fiche (F2) de rapport inspectoral de l'action de formation, à savoir :

- la nature de formation ;
- les constats ;
- les objectifs ;
- les objets (contenus) ;
- les moyens ;
- Le suivi.

#### 4.1.1. Nature de la formation

L'analyse du tableau ci-après nous a permis de déterminer la nature de la formation typique pour les formations suivies.

Tableau n°1 : Formation par nature

Indices statistiques	Fréquence	Pourcentage
Nature de formation		
Exposé	00	00
Conférence pédagogique	2	6,66
Séance d'animation pédagogique	19	63,33
Journée pédagogique	4	13,33
Séminaires de sensibilisations	3	10
Séminaires de formation	2	6,66
TOTAL	30	100

Le tableau n°1 laisse voir clairement que la nature de la formation la plus typique pour les formations suivies, c'est l'animation pédagogique avec 63,33 %. Cette forme est suivie de la journée pédagogique avec 13,33% ; de séminaire de sensibilisation 10 %, de séminaire de formation 6,66 %, et enfin de conférence pédagogique avec 6.66 %.

Le choix porté sur les séances d'animation pédagogique peut s'expliquer par le fait que les objets de cette formation exigeaient un peu plus de temps pour leur maîtrise et compréhension.

#### 4.1.2 Constats de la formation

L'analyse du tableau ci – dessous nous a permis de déterminer le constat de la formation le plus fréquent dans la formation des enseignants.

**Tableau n° 2 : Répartition des constats de formation suivie par les enseignants.**

Indices statistiques	Fréquence	Pourcentage	Constats
des formations			
Ignorance de l'innovation de la pédagogie par objectif	4	13	
Mal remplissage des documents pédagogiques 2	6,6		Formulation incorrecte des questionnaires
5	16,6		
Ne savent pas distinguer les étapes de la préparation d'une	1	3	leçon
Manque d'importance des documents administratifs : journal 7			d'activité et le plan d'opération et
savoir s'en servir 23			Ne délimite pas les matières à enseigner par séquence 13
d'apprentissage			
Ne sait pas distinguer et tenir le répertoire des O.F,	1	3	
n'organise pas le fonctionnement de la C.B. en U.P.			
N'intègre pas le fonctionnement de la C.B en U.P selon	1	3	
l'horaire et ne tient pas les dossiers relatif au bon fonctionnement du C.B			
Manque de responsabilité dans l'organisation matérielle d'une	1	3	école
N'exploite pas le programme régulièrement, n'introduit pas 13			convenablement ses leçons
Ne sait pas identifier les documents de base d'un D.E	1	3	
(Directeur des études)			
Ne constitue et ne tient le dossier de sa direction (D.E)	1	3	
Directeur de discipline ne sait pas ; - planifier ses activités	1	3	
-tenir les différents dossiers de la discipline			
Ne contrôle pas les documents des élèves	4	13	
Manque de la discipline pendant la leçon	1	3	
Non identification des différents dossiers à contrôler	1	3	
Application incorrecte du programme des matières	3	10	
Manque de cellule de base de la formation	2	6,6	

Il est visible sur ce tableau que les constats se sont classés en ordre de grandeur comme suit :

- Manque des documents administratifs : journal des activités et plan d’opération, et savoir s’en servir (23 %) ;
- Formulation incorrecte des questions (16%) ;
- Manque de contrôle des documents scolaires des élèves et ignorance de l’innovation de la pédagogie par objectif (13%) ;
- Application incorrecte du programme des matières (10%) ;
- Le reste des constats ont un pourcentage minimum soit (3%) chacun car ils ne se sont pas répétés sur des fiches de formation F2.

Dans l’ensemble, la tenue des documents, l’utilisation de programme, la pédagogie par objectif, la formulation des questions posent un grand problème chez les enseignants, ce qui remet en question leur formation professionnelle.

#### 4.1. 3. Objectifs de la formation

**Tableau n° 3 : Répartition des objectifs de la formation suivie par les enseignants.**

Indices statistiques	Fréquence	Pourcentage	objectifs de la formation
Définir correctement les objectifs opérationnels de leur 5	6,6 leçon, bien atteindre la finalité		
Bien tenir et remplir correctement les documents	5	16,6	
pédagogiques et contrôler régulièrement ceux des élèves			
Utilise la méthode expo – interrogative dans son 1	3 enseignement		
Bien faire et distinguer les étapes de la préparation d’une 3	10 leçon		
Saisir l’importance des documents administratifs et savoir	4	13	
s’en servir			
Distinguer et tenir le répertoire des O. F	1	3	
Fonctionnement de C.B selon l’horaire général et hebdomadaire de l’école et tenir les dossiers relatif	2	6,6	
Prendre conscience de sa responsabilité dans l’organisation matérielle d’une école	1	3	
Exploiter le programme et l’exécuter régulièrement	4	13	
Constituer et tenir les dossiers de sa direction	1	3	
Tenir les différents dossiers de la discipline	1	3	
Utiliser judicieusement le T.N	1	3	
Planifier ses activités annuelles	4	13	
Identifier les différents dossiers à contrôler	1	3	
Organiser la cellule de base de la formation	2	6,6	

Evaluer correctement et exploiter judicieusement la prévision des matières	1	3
Critiquer la formulation des questions d'examens	4	13

A l'œil nu, il est clair de voir que sur ce tableau, les objectifs se sont classés avec leurs fréquences et leurs pourcentages, nous avons ainsi :

- Définir correctement les objectifs opérationnels de leur leçon, bien atteindre la finalité, bien tenir et remplir correctement les documents pédagogiques et contrôler régulièrement ceux des élèves (16,6%) ;
- Saisir l'importance des documents administratifs et savoir s'en servir, exploiter le programme le programme et de l'exécuter régulièrement, planifier ses activités annuelles et critiquer la formulation des questions d'examens (13%) chacun ;
- Bien faire et distinguer les étapes de la préparation d'une leçon (10%),
- Fonctionnement de C.B selon l'horaire général et hebdomadaire de l'école et tenir les dossiers relatifs, et organiser la cellule de base de la formation (6,6%) - Le reste des objectifs ont chacun (3 %).

Nous avons constatés que la formulation des objectifs par les inspecteurs pose aussi des problèmes, car un objectif doit être formulé en termes claires, simples, et précis avec un verbe d'action et non un verbe mentaliste, tel est le cas de :

Connaître les différents documents administratifs à tenir dans la gestion d'une école ; Lors de ses préparations des leçons ; il doit définir les objectifs pédagogiques puis l'apprendre à ses élèves – maître, etc.

#### 4.1.4. Objets ou contenus de la formation

**Tableau n°4 : Répartition des objets (contenus) des formations suivies par les enseignants.**

Contenus	Indices statistiques	Fréquence	Pourcentage
Esquisse des définitions, tableau de classification des objectifs, des niveaux, les concepts		5	16 ,6
Inventaire des documents des professeurs et élèves, définition et leur impact face à l'action éducative		1	3
La composition des questions		5	16 ,6
Préparation d'une leçon		2	6 ,6
Importance et tenue des documents, plan d'opération et journal d'activité		7	23
Organisation et fonctionnement d'une C.B à l'école		2	6 ,6
Responsabilité dans la gestion matérielle d'une école		1	3
Contrôle des documents des élèves		2	6 ,6
Exploitation de programme des matières		2	6 ,6
Documents pédagogiques		2	6 ,6
Discipline pendant la leçon		1	3
Utilisation de j .C et du T.N		1	3
Les dossiers à contrôler		1	3
La cellule de base de formation		1	3
Formation des qualifiés et encadrement administratif		1	3
Exploitation judiciaire des prévisions des matières		1	3

Ce tableau nous montre clairement que les objets (contenus) se sont classés suivant le pourcentage, ceux ayant un pourcentage élevé et les autres ayant moins de pourcentage, nous avons :

- Importance et tenue des documents, plan d'opération et journal d'activités (23 %) ;
- Esquisse des définitions, tableau de classification des objectifs, des niveaux, les concepts (16 ,6) chacun,
- Préparation d'une leçon, organisation et fonctionnement d'une C.B à l'école, contrôle des documents des élèves, exploitation des
- Programmes et documents pédagogiques (6 ,6 %) chacun ;
- Le reste à chacun (3 %) ;

Nous ne constatons que les objets (contenus) ne sont pas vraiment appropriés aux constats, ni aux objectifs et surtout pas à la nature de la formation donnée.

#### 4.1.5. Moyens de formation

L'analyse du tableau n°5 détermine les moyens de la formation utilisés dans les différents types de formation suivie par les enseignants.

**Tableau n° 5 : Répartition des moyens de formation**

Indices statistiques	Fréquence	Pourcentage
Moyens de formation		
Fiche technique	1	3
Quelques modèles des documents pédagogiques	2	6,6
Cahier de composition des enseignants, syllabus de didactique d'I. P.A math.	1	3
Didactique de science : cours, notes de méthodologie spéciale, préparation des enseignants	1	3
Notes de séminaire	1	3
Formule C2, note de séminaire sur la gestion d'une école	1	3
Note du professeur + exercice	2	6,6
Note du chef de C.B	2	6,6
Notes de pédagogie et notre beau métier	1	3
Recueil des directives et instructions officielles	7	23
Notes de recherche de l'inspecteur	5	16,6
Comment tenir les documents pédagogiques au secondaire	4	13
Contenu du programme national des cours	1	3
Outil sernafor	1	3
Ouvrage de docimologie	4	13
Evaluation continue et examen de LANDESHEERE	1	3
Programme des cours, prévisions des matières, calendrier scolaire et civil	1	3

Le tableau 5 reprend les moyens de formation avec leurs fréquences et leurs pourcentages correspondants.

Il apparaît clairement que cinq moyens ci-dessous sont les plus utilisés :

- Recueil des directives et instructions officielles (23%)
- Notes de recherche de l'Inspecteur (18 %)
- Tenu des documents pédagogiques du secondaire et ouvrage et ouvrage de docimologie (13%) chacun ;
- Quelques modèles des documents pédagogiques, notes du professeur plus exercices et notes du chef de C.B (6,6%) chacun
- Le reste des moyens ont chacun (3%)

En somme, le problème de documentation se pose avec acuité et les enseignants semblent être trop passifs et non créatifs en cette matière.

#### 4.1.6. Suivi après la formation

L'analyse du tableau n°6 nous permet de déterminer le suivi de formation à partir de côtes obtenues après la formation ;

La côte est tirée des bulletins de signalement des enseignants après la formation. Ces bulletins sont des documents à part tenu à la direction des écoles. Ceci nous permet de voir s'il y a évolution après la formation ou pas, s'il y a eu un développement personnel ou non.

**Tableau n°6 : Suivi après la formation des enseignants**

Indices statistiques	Fréquence	Pourcentage
Suivi après la formation		
Elite	3	10
Très – Bon	11	37
Bon	9	30
Assez – Bon	7	23
Total	30	100

Le tableau n°6 donne les côtes obtenues par les enseignants formés par les inspecteurs après lesdites formations.

Nous constatons que le pourcentage des enseignants formés qui ont connu un développement professionnel c'est-à-dire qui ont la côte élite et très-bonne est de 47% ( $10\% + 37\% = 47\%$ ) contre 53% C4 EST à dire ( $30\% + 23\% = 53\%$ ) de ceux qui n'ont pas connu un développement professionnel significatif.

#### 4.2. Discussion des résultats

Nous venons de constater que les inspecteurs itinérants s'efforcent de faire une formation continue sous diverses formes pour relever le niveau professionnel des enseignants. Nous ne pouvons pas prétendre répondre correctement à cette question, ceci serait possible si nous avions demandé aux intéressés la justification. Néanmoins, nous pouvons spéculer sur les diverses raisons.

Nous avons constaté que les moyens de formation étaient entièrement constitués des documents officiels et des syllabus. Aucun effort de créativité en cette matière n'a été constaté, ce qui peut jouer sur l'apprentissage des enseignants.

Aussi, une faiblesse des inspecteurs était visible au niveau de la formulation des objectifs de formation et du contenu (objet) de formation. Les objectifs n'étaient pas bien formulés tel est le cas par exemple : connaître les différents documents administratifs à tenir dans la gestion d'une école.

Les contenus imprécis : responsabilité dans la gestion matérielle d'une école, évaluation, formulation de la question d'exams, etc.

Du côté des enseignants, il se pourrait que la plupart de ceux –ci étaient de sous qualifiés ou de non qualifiés, ou ils étaient moins motivés à suivre ces formations.

Aussi, les thèmes abordés étaient moins intéressants pour certains puisque ne constituant pas une réponse aux problèmes professionnels personnel de chaque enseignant. Toutes ces questions peuvent faire l'objet des études ultérieures.

En sommes, un effort complémentaire doit être fait de part et d'autres. Les Inspecteurs doivent améliorer leur capacité en formation continue des enseignants ; et ceux–ci doivent avoir le souci d'améliorer la qualité de leur service pour une formation personnelle.

## **V. Conclusion**

Notre étude a porté sur «l'inspection scolaire et développement professionnel des enseignants du secondaire général et normal» : cas de l'Inspection Principale Provinciale

Kinshasa-Est. Il nous arrive à nous demander : Est-ce que l'activité des inspecteurs contribue-t-elle au développement professionnel des enseignants et comment y parviennent-ils ?

C'est pourquoi nous avons voulu l'appréhender à travers l'Inspection Principale Provinciale «Kinshasa-Est»

Notre étude poursuivait des objectifs ci-après :

- Décrire la mission de formation d'inspecteur scolaire ;
- Examiner la façon dont les inspecteurs font la formation pour le développement professionnel des enseignants ;
- Proposer des voies et moyens pour remédier aux insuffisances constatées.

L'étude avait pour hypothèse : Les Inspecteurs itinérants de l'enseignement secondaire général et normal de Kinshasa-Est assureraient la formation professionnelle des enseignants de leur ressort en organisant des journées pédagogiques , des séminaires de sensibilisation , des séminaires de formation ,des séances d'animation pédagogique , des conférences pédagogiques ,des exposés , etc.

Pour atteindre les objectifs et vérifier l'hypothèse de notre travail, nous avons recouru dans nos investigations aux méthodes descriptives et des techniques documentaires.

Après l'analyse des idées maitresse des fiches inspectorales d'action de formation (F2) de l'inspection Principale Provinciale Kinshasa-Est de l'année scolaire 2004-2005, nous avons procédé au regroupement des différentes fiches de l'action de formation suivie par les enseignants du secondaire général et normal.

Sur la fiche F2, les étapes traitées sont :

1. La nature de la formation ;
2. Les constats ;
3. Les objectifs ;
4. Les objets (contenus)
5. Les moyens ;
6. Les suivis,

Ceci nous a amené à constater que l'inspecteur scolaire de par la nature de sa fonction est un encadreur des enseignants. Les Inspecteurs itinérants de l'enseignement secondaire général et normal de Kinshasa-Est ont effectivement assuré la formation professionnelle des enseignants de leur ressort en organisant des journées pédagogiques, des séminaires de sensibilisation, séminaires de formation, des séances d'animation pédagogiques, des conférences pédagogiques et des exposés. Ce qui confirme notre hypothèse du départ, mais, les résultats de ladite formation se sont avérés faibles (47%).

Les 53% d'enseignants formés n'ont pas évolué malgré cette formation car dans l'inspection scolaire tout enseignant ayant obtenu la côte bonne et assez-bonne doit l'objet d'une formation pour arriver à la côte très-bonne et plus.

Ce constat nous conduit à supposer que cette faiblesse de rendement de la formation serait :

- Les moyens utilisés n'étaient pas toujours efficaces pour le type de formation retenu ;
- Les objectifs n'étaient pas bien définis en termes claires et en rapport avec des constats ;
- Les constats n'étaient pas bien faits par les inspecteurs, ne reflétaient pas toujours les problèmes professionnels des enseignants ;
- Les natures de la formation donnée ne seraient toujours appropriées à ces constats.

Enfin, les objets (contenus) de formation n'étaient pas appropriés ou même mals communiqués.

Nous suggérons aux responsables politiques et aux gestionnaires de notre système d'enseignement d'accorder des moyens nécessaires aux inspecteurs pour leur permettre d'assurer la formation des enseignants. Enfin les moyens utilisés doivent être bien choisis et adaptés et mêmes très efficaces pour assurer la formation solide.

Nous n'avons pas la prétention d'avoir fini tous les aspects liés à ce thème. D'autres chercheurs peuvent aborder l'un ou l'autre thème lié à l'étude.

## VI. Bibliographie

AFIDES n° 69, volume 18, Kinshasa 2001.

Arrêté ministériel N° MIN EPSP/CABMIN /001/00468/92 du 16 /04/1992.

Arrêté ministériel N° MIN EPSP/CABMIN / 0109/2004 du 24JUILLET 2004.

Chaumier, J. (1979). Les Techniques documentaires en éducation, Que sais – je ? Paris : P.U.F.

De Landesheere, G. (1971). *Introduction de la recherche en éducation*. Paris : 2è édition Armand colin, Roumélie.

Formation continue et évaluation des compétences professionnelles en enseignement, www.Conseil - CPQ.QC

Javeau, C. (1971). L'enquête par questionnaires : Manuel à l'usage de praticien. Bruxelles ,2è édition, Université de Bruxelles.

Kabeya, K. (2005). Administration et Inspection scolaires, cours inédit L1 SED / FPSE, UNIKIN, Kinshasa.

Loi –cadre de l'Enseignement National n° 086 – 005/86 du 22/09/1986

MINEDUC, Recueil des directives et des instructions officielles, 3è édition, ELISCO, Kinshasa ,1986 .

Module de formation en gestion d'une école, UNESCO, Sernafor, Kinshasa, aout 2005

UNESCO, Mars 2005

ETATS GENERAUX DE L' EDUCATION (1996), Projet de nouvelle synthèse éducative en République Démocratique du Congo, Kinshasa : Ministère de l'Education Nationale. Dictionnaire de la langue pédagogique, Paris, PUF, 1971

**KAPILE WA MUAMBA Richard**

Assistant à l'Institut Supérieur Pédagogique de Masi-

Manimba. Province de Kwilu.

République Démocratique du Congo.